AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0665
FR0001277391-FS0224

30 mars 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

FONCIERE PARIS NORD

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 mars 2021, complété par un courrier reçu le 30 mars 2021, le concert composé des sociétés Ott Partners Enterprises Company Limited[1] (ci-après Ott Partners Lmited), Ott Ventures S.R.O.[2] et Ott Holding Enterprises Company Limited[3] (ci-après Ott Holding Limited) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 18 mars 2021, par suite d'une cession d'actions FONCIERE PARIS NORD hors marché, les seuils de 25%, 20% et 15% du capital et des droits de vote de la société FONCIERE PARIS NORD et détenir, de concert, à cette date, 15 435 000 actions FONCIERE PARIS NORD représentant autant de droits de vote, soit 13,01% du capital et des droits de vote de cette société[4], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Ott Partners Limited	14 200 000	11,97
Ott Ventures S.R.O.	0	0
Ott Holding Limited	1 235 000	1,04
Total concert	**15 435 000**	**13,01**

À cette occasion, la société Ott Partners Limited a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

Par ailleurs, le concert susvisé a précisé détenir, au 30 mars 2021, 15 435 000 actions FONCIERE PARIS NORD représentant autant de droits de vote, soit 12,90% du capital et des droits de vote de cette société[5], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Ott Partners Limited	14 200 000	11,87
Ott Ventures S.R.O.	0	0
Ott Holding Limited	1 235 000	1,03
Total concert	**15 435 000**	**12,90**

[1] *Private limited company* (sise Capital Center, 9th floor, 2-4 Arch. Makarios III Avenue, 1065 Nicosie, Chypre), contrôlée conjointement par MM. Jean-François Ott et Nicolas Tommasini.
[2] Société à responsabilité limitée de droit tchèque (sise Husova 240/5, Staré Mesto, 110 00 Praha 1), contrôlée par M. Jean-François Ott.
[3] *Private limited company* (sise Capital Center, 9th floor, 2-4 Arch. Makarios III Avenue, 1065 Nicosie, Chypre), contrôlée par M. Jean-François Ott.
[4] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 118 628 977 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[5] Sur la base d'un capital composé de 119 628 977 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le concert a précisé détenir, au 18 mars 2021 et à ce jour, 117 715 849 obligations remboursables en actions (ORA) FONCIERE PARIS NORD dont (i) 57 715 849 ORA FONCIERE PARIS NORD exerçables à tout moment jusqu'au 4 décembre 2023, pouvant donner droit à autant d'actions FONCIERE PARIS NORD détenues par la société Ott Partners Limited et (ii) 60 000 000 ORA FONCIERE PARIS NORD exerçables à tout moment jusqu'au 4 décembre 2023, pouvant donner droit à autant d'actions FONCIERE PARIS NORD détenues par la société Ott Holding Limited.